Cap-aux-Diamants

La revue d'histoire du Québec

CAPAUX:DIAMANTS

La protection de l'environement

L'époque des précurseurs

Yves Hébert

Number 84, Winter 2006

Au seuil de la Révolution tranquille : les années 1950

URI: https://id.erudit.org/iderudit/7031ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print) 1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Hébert, Y. (2006). La protection de l'environement : l'époque des précurseurs. $\it Cap-aux-Diamants$, (84), 20–21.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT L'ÉPOQUE DES PRÉCURSEURS

PAR YVES HÉBERT

On situe généralement l'émergence de la pensée écologiste et la modernisation écologique au début des années 1970. Pourtant, les bases de ce mouvement de protection de l'environnement ont été posées dans les années 1950. Les institutions d'enseignement, l'État et des organisations reliées au plein air, à la nature, à la gestion de la forêt n'y ont pas été étrangers.

LE PLEIN AIR ET LE GOÛT DE LA NATURE

Durant les années 1950, plusieurs organisations reliées à l'histoire se préoccupent des problèmes environnementaux. Ainsi, la Société linéenne, la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, les cercles de jeunes naturalistes et les clubs 4-H favorisent l'excursion et suggèrent de nouvelles modalités d'appréciation de la nature.

Fillettes au congrès des clubs 4-H, à Duchesnay, Photo. J.W. Michaud, 1944). (Archives nationales du Québec à Québec, E6, S7, SS1, P22004).



Ces organisations soutiennent le mouvement de protection de la nature en encourageant la publication de périodiques et d'ouvrages de vulgarisation. Elles prennent l'initiative d'organiser des centaines de conférences dans tout le Québec et, annuellement, une Semaine de la conservation. Leurs membres développent des projets de conservation à une échelle locale. Ils observent, répertorient et constatent dans une certaine mesure l'ampleur de l'impact des activités humaines sur la nature. L'Association forestière du Québec de même que les associations pour la protection du poisson et du gibier du Québec emboîtent le pas et publient conjointement des brochures visant à sensibiliser la population à la protection des oiseaux, de la forêt et des animaux.

L'organisation de camps d'été pour les jeunes favorise à son tour une sociabilité particulière et une autre manière d'aborder la nature. Au début des années 1950, Rolland Dumais, assistant conservateur du musée provincial, met sur pied le camp Marie-Victorin, au lac Trois-Saumons, un camp d'études sur l'histoire naturelle. Durant la décennie, la publication des ouvrages de vulgarisation de Claude Mélançon et de Louis-Philippe Audet, par exemple, complète ces initiatives, suggérant ainsi un rapport à la nature plus harmonieux.

LES SCIENTIFIQUES ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Durant la décennie, la biologie connaît un développement notable dans les universités québécoises. Avec sa Flore laurentienne, le frère Marie-Victorin avait déjà ouvert la voie à certains postulats de l'écologie. En 1950, Pierre Dansereau donne un cours d'écologie à l'Université de Montréal, une première dans le secteur de l'enseignement de la science au Québec. Après avoir accepté le poste de directeur de l'Institut botanique de Montréal en 1955, il publie en 1957, une œuvre majeure : Biogeography : an Ecological Perspective. Dans



Reboisement par les jeunes du 4-H à Rimouski. Photo. Armand Fafard, 1944. (Archives nationales du Québec à Québec, E6, S7, SS1, P24342).

cette même institution, Vianney Legendre met sur pied une Société d'écologie. À l'Université Laval, Yves Desmarais donne également une formation en écologie. Les travaux de ces spécialistes mèneront éventuellement vers une réflexion d'ensemble sur les problèmes environnementaux en y intégrant les humains.

Les symposiums du centenaire de l'Université Laval, en 1952, représentent un événement propice à la communication d'une culture scientifique particulière. Lors du Symposium sur la conservation des richesses naturelles renouvelables, des scientifiques de la Belgique, des États-Unis et du Canada, dont Harrison Lewis président de la Société canadienne de conservation, se joignent à cet événement qui est une première au Québec dans le secteur de la protection des ressources naturelles. Plusieurs de ces spécialistes commencent d'ailleurs à intégrer une certaine vision écologiste de la protection de la nature.

LES INITIATIVES DE L'ÉTAT

Les scientifiques engagés par l'État s'intéressent à la gestion de la faune et à certains aspects de l'écologie animale. Parmi d'autres, on notera les travaux de Gaston Moisan, de Tony Le Sauteur et de Gustave Prévost. Ce dernier met en place, avec Vianney Legendre, l'Office de biologie du Québec. Prévost fait des relevés des grands cours d'eau du Québec et constate le désastre relié à la pollution. Il fonde alors une Ligue antipollution, donne

des entrevues à la radio, écrit des articles et invite autant la population que les politiciens à apporter des solutions au problème de la pollution.

La tenue de la Commission Tremblay, en 1954, favorise une réflexion sur la conservation des ressources. Plusieurs organisations soumettent des mémoires sur cette question. Mentionnons la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et la Société canadienne d'histoire naturelle. Le rapport final de la Commission tiendra compte des enjeux reliés à la conservation du sol et de la forêt, déterminants dans les mesures de protection de la faune et des poissons.

Durant la décennie, les scientifiques engagés par l'État se préoccupent de plus en plus de la menace des polluants pour la santé humaine et de la qualité de l'eau. Le gouvernement crée, en 1958, le Comité de pollution des eaux qui sera remplacé, en 1961, par la Régie d'épuration des eaux. Afin de reconnaître les initiatives de qualité, le ministre Camille-Eugène Pouliot institue même un Ordre de la conservation.

Les années 1950 représentent une période favorable aux organisations regroupant des naturalistes. Cette décennie est aussi propice à la mise en place de certaines structures pour mieux conserver les ressources naturelles.

Yves Hébert est historien.